# PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.

# GRUNEWALD.


## VENTES A L'ENCAN.

# Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottages simple et double, avantageusement situés,**

**Dans le Sixième District.**

**Succession de Mme Maria Morphy.**

No ——, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, 14 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 21 janvier 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le désirable cottage double en bois, Nos 4608 et 4610 rue du Camp retiré de la rue et contenant galerie de devant, 8 chambres, 2 citernes, hangar, allées de côté et cours dans le fond, etc, décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 234, borné par les rues Camp, Cadix, Valence et Magasins, formant le tout du lot original No 21 et un pied du lot contigu No 22, étant le troisième lot de l'encoignure des rues Camp et Cadix, et le plus près de la rue Camp, et mesurant 31 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage résidence simple No 4732 rue Colisée, retiré de la rue et contenant 2 chambres, cuisine, grande galerie, hangar, citerne, etc., décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues Colisée, Valence, Bordeaux et Chestnut, désigné comme lot No 11, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Colisée sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 146, borné par les rues Laurel Berlin et Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 18, lequel dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel, entre l'avenue Napoléon et la rue Berlin, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double Nos 4308 et 4310 rue Laurel, retiré de la rue, ayant galerie de devant, 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté, cour dans le fond, etc.

4° La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette, dans l'ilet No 146, borné par les rues Laurel, Berlin, Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 17; lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois No 4312 rue Laurel, retiré et contenant 5 chambres, hangars, citernes, etc., grande cour, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an la dessus avec les clauses usuelles d'assurances; les acquéreurs assument les taxes de 1899, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 fév—5 12 19 26 —mars 5 12 jusq date

# W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriétés de valeur pour effectuer un partage.**

**Magasin et résidence, Nos 515 et 517 Sud Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, et le cottage double, Nos 323 et 325 Nord Claiborne, entre les rues Conti et Bienville.**

In re Susan Conrad, veuve de John Brandenborg, et als, vs Philip Brandenborg, et als.

No 58,230—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, où les plans sont exhibés avec tous les détails, il sera vendu conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 6ème jour de février 1899, et signé le 10ème jour de février 1899, et un ordre de la même Honorable Cour, rendu et signé le 24me jour de février 1899, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur en cette ville, après annonce préalable et conformément à la loi, de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné par le Numéro Onze sur un plan fait par Louis Pilié, voyer, daté 24 novembre 1860, et déposé dans le bureau de C. E. Fortier, notaire, comme plan No 65 du livre de plans No 1. D'après ce plan ledit lot mesure vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances appartenant à ladite propriété.

Les améliorations comprennent un magasin en bois à un étage, portant les numéros municipaux 515 et 517 rue S. Remparts, occupé par un magasin de ferblanterie et une résidence en brique dans le fond, contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier, sous un toit en ardoises; aussi une écurie dans le fond, cour briquetée, citernes, etc. [le "Brake" et le "Beader" dans ledit local ne sont pas inclus dans cette vente.]

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Bienville, Derbigny et Conti, et mesurant quarante-quatre pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne par cent vingt-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Bienville, et sur la ligne du côté opposé il a une première profondeur de cent cinq pieds, neuf pouces et trois lignes, de là il suit à angles droit sur la rue Conti, cinq pieds neuf pouces et cinq lignes; de la une autre profondeur de vingt-deux pieds deux pouces et une ligne jusqu'à sa ligne du fond, sur laquelle il mesure cinquante pieds un pouce et quatre lignes; le tout d'après un croquis ou plan par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 avril 1885, et annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant C. T. Somat, un notaire en cette ville, le 6 mai 1885; ledit lot comprend le tout du lot numéroté Sept et partie du lot numéroté Huit, de l'ilet numéro Quarante-sept, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840.

Les améliorations comprennent un cottage double, portant les numéros municipaux 323 et 325 rue N. Claiborne, et contenant respectivement huit et cinq chambres, avec cour pavée en briques, hangars, citernes, etc., produisant un magnifique revenu annuel.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit, au des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur les propriétés vendues, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection en paiement des billets; bâtisses et améliorations devant être tenues assurées par les acquéreurs, et les polices d'assurance devront être transférées au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreur devront assumer en plus et au-dessus de leur enchère, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1899, et déposeront 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente timbres du revenu inclus devant être aux frais des acquéreurs, pardevant Jas J. Wouife, notaire public en cette ville.

1er mars—1 8 14 21 28—avril 2 3 4

## VENTES A L'ENCAN.

# Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente en Partage.**

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 13 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 mars 1899 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Bertha C. Pfaefflin, épouse de Henry W. Frye, vs. Mme Sophie W. Pfaefflin, épouse de Frank Standige, No 58,589 du docket de ladite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, Chestnut et Colisée, désigné comme lot No 7 sur un plan dressé par H. Mcilhaueep, voyer, daté le 4 Mai 1844 et déposé dans les archives de L. Hermann, ancien notaire, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Septième, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions et Termes:—Un tier ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garanti par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer la collection des billets; les améliorations doivent être conservées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant assurer les taxes dues et exigibles et en 1899 en plus et au dessus le prix de d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, les timbres du revenue inclus aux frais de l'acquéreur.

12 mars—12 19 26—avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

# COTTAGE DOUBLE PAYANT

**No 1817 et 1819 rue**

**Troisième,**

**DANS UN BON VOISINAGE.**

Succession de

Mme MARY BOARMAN.

No 58,188—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 16 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 8 février 1899 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Le double et productif cottage en bois, nouvellement bâti, à un étage, Nos 1817 et 1819 rue Troisième, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Seconde, Baronne et Dryades, contenant 4 chambres, allée, citerne, hangar, etc., ce chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont érigées est situé dans le Quatrième district de cette ville et mesure 33 pieds de face sur la rue Troisième, sur une profondeur de 123 pieds entre lignes égales et parallèles et est la portion restant du lot désigné comme lot No 12 sur un plan de C. A. Hedin, en date du 13 septembre 1851 et déposé pour références en marge d'un acte de J. B. Burand à F. A. Upson pardevant T. O. Stark, ancien notaire, mesurant conformément à un plan par M. Harrison, alors voyer de la ville de Lafayette, le 9 octobre 1851, annexé au susdit acted'achat 50 pieds de face sur la rue Troisième par 123 pieds de profondeur. Dans un voisinage où la propriété est toujours louée par des tenanciers payants. à proximité de toutes les commodités, en faisant un placement sûr et productif.

Termes et Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et payables en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0|0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 fév—12 19 26—mars 5 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—MARDI 14 mars 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

Je W. A. Kernaghan, un encanteur dûment autorisé en et pour la Paroisse d'Orléans, vendrai aux enchères publiques sous et par autorité d'un writ à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 février 1899, dans la succession de C. V. Halle No 58 237 du dossier de ladite Cour les propriétés suivantes à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Prytania, Octavia et Pitt et fermant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Pitt, mesurant 81 pieds de face sur l'avenue Peters par 210 pieds de profondeur et de face sur la rue Pitt entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 60 pieds de face à la rue Prytania par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans les mêmes district et ilet que ceux décrits plus haut, mesurant 45 pieds de face à la rue Prytania par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain morceau ou portion de terre situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 45 pieds de face à la rue Prytania, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 45 pieds de face à la rue Prytania sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

7° Deux certains lots de terre situés dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, formant l'encoignure des rues Pitt et Octavia et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions— Comptant, et l'assomption par les acquéreurs des taxes dûes et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 pour comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. H. Manion, notaire aux frais de l'acquéreur.

11 fev—11 12 19 26—mars 5 12 14

**Succession de James Finnerty.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,980—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Barbara Finnerty administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

Frank Zengel, avocat.

8 mars—8 15 17

## VENTES A L'ENCAN.

# Macon&Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 30 mars 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 février 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Thomas Walsh, No 57,877 du dossier de la dite cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 543, borné par les rues Sud Sud Franklin, Sud Liberté, Jena et Cadix; leedits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un devis par H. C. Brown, assistant voyer de ville, en date du 2 août 1895, anexée à un acte pardevant J. J. Ward, notaire, le 20 mars 1898. Leadits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jena, par 125 pieds à lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant C. Torman, Esq., notaire.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

# E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de la Bâtisse du Restaurant Toney,**

**De la Maison de Bains Toney; Cottage avec un lot de 123 sur 471 pieds.**

**Situées au West End,**

Succession de Francisco Bilbeny.

No 56,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente aux enchères publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 15 mars 1899 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et en particulier les bâtisses et améliorations connues comme le Restaurant Toney, érigé sur le lot No 8 sur la Levée de revêtement au West End sur le Lac Pontchartrain et le droit d'usage et d'occupation jusqu'au 1er juin A. D 1906 dudit lot No 8 sur le plan du voyer de ville daté le 9 juin 1881, et déposé au bureau de l'ancien Département du commerce de la Ville de la Nouvelle Orléans, et lequel dit lot est dans l'intérieur (Ville) côté de et faisant face à la Levée de revêtement, et mesurant 75 pieds de face à la susdite Levée de revêtement sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds.

Les améliorations sont connues comme le restaurant Toney et consistent en une bâtisse en bois à un étage, couverte en ardoises, entourée par une grande veranda; la dite bâtisse est équipée de fils électriques et de tuyaux de gaz et contient un grand magasin, cuisine avec vastes fournaux, magasin de dépôt et une ou deux autres chambres; était louée pour $300: six mois finissant le 1er septembre 1898.

2° Tout et singulier les bâtisses et améliorations connues connues comme la maison de bains de Toney, située en face de ladite propriété ci-dessus décrite, ladite maison de bains consiste d'environ 22 chambres, et rapportait l'été dernier à peu près $400.

3° Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé au West End dan cette ville, sur les rives du Lac Pontchartrain et désigné par le numéro 10, sur un plan dressé par W. H. Williams, ingénieur civil, en date du 20 avril 1870 et déposé comme plan X, dans l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, d'après ledit plan ledit lot mesurant à peu près 123 pieds sur chacune des avenues Lee et Lac, sur une profondeur d'environ 471 pieds 1 pouce et qui s'étends de l'une des dites avenues à l'autre, laquelle dite propriété acquise par ledit défunt Francisco Bilbeny par achat de Jacinto Bunol par acte passé pardevant, Ferdinand J. Aleix, notaire en cette ville, le 23 juillet 1889.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage et contenant environ trois chambres et cuisine; aussi une écurie dans le fond. Avec peu de dépenses on en ferait une charmante demeure d'été, ou pourrait être louée avantageusement.

Conditions Comptant. Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, aux frais des acquéreurs, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, et un dépôt de 20 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE.
Encanteur, 806 rue Perdide.

W. S. Benedict, avocat.

11 fev—11 18 25—mars 4 11 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente de Propriété de Valeur

**Du Sixième District,**

**Connue comme (Baringue's Nursery)**

**Située encoignure de l'Avenue Peters et de la rue Camp.**

**Succession de Jeanne Geromine Augustine Larquoet.**

No 58,225—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adresse par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulées, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, entre St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI 29 mars 1899 à midi, la suivante décrite propriété à savoir:

Une certaine portion de terre, aves les dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus y appartenant, ou de quelques façons en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, consistant en la moitié de l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Octavie et l'avenue Peters. Ladite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 avril 1877, annexé à un acte de vente par Edward L. Bowers, passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville le 23ème jour d'avril 1877, mesurant d'après le dit plan ou devis deux cent soixante dix pieds [270,] de face à la rue du Camp, cent soixante deux pieds [162] de face à l'avenue Peters, cent soixante deux pieds [162] de face à la rue Octavie, et deux cent soixante dix pieds (270) sur la ligne le séparant de l'autre moitié du dit ilet et étant composé du tout, les lots originaux désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, vingt, vingt et un, vingt-deux, vingt trois et vingt quatre, de l'ilet No 26 sur un plan par C. A. Haden, voyer, deposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville. Et la moitié la plus près de la rue Camp du lot original désigné par le No 6 et 19 sur ledit plan de C. A. Haden, voyer, étant la même propriété acquise par Philippe Barezque, pendant la communauté qui existait entre lui et ladite femme défunte, par achat de Edward L. Bowers et al, par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 23me jour d'avril 1877 et enregistré dans le bureau des Transferts de cette ville, dans le livre 110, folio 45.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant quelques six chambres, écurie et dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant F. D. Charbonet, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, encanteur,
806, rue Perdido.

K. V. RICHARD, avocat.

23 fev—23—mars 2 9 16 23 29

## VENTES A L'ENCAN.

# E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de meubles de maison et d'ustensiles de cuisine, un wagon à 4 roues, deux wagons à 2 roues, 50 Bed Sashes et un Cheval.**

Succession de Jeanne Gerorimine Augustine Larquoet.

No 58,225—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux situés à l'encoignure sud-ouest Peters avenue et rue du Camp, dans le 4me district de cette ville, le 21 mars 1899, à 11 heures A. M. précises la propriété ci-après décrite à savoir:

Meubles de maison et ustensiles de cuisine, un wagon à quatre roues, deux wagons à deux roues, cinquante bed saches et un cheval d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

E. A. CARRÈRE, Encanteur.

K. V Richard, avocat. 806 Perdido.

10 mars—10 12 18 21

# Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**MATERIEL DE PLOMBIER**

**Baignoires, Outils de Plombier.**

**LIEUX A L'ANGLAISE,**

**Tuyaux à gaz et installations**

**Et tels matériaux et ustensiles trouvés ordinairement dans un**

# ETABLISSEMENT De Premier Ordre.

—AUSSI—

**Un Lot de Meubles de Bureau,**

COFFRE-FORT MOSLER,

**Un Cheval et Wagon.**

Succession de W. T. Flood.

No 58,469—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger. Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

**Vendredi, 17 mars 1899.**

A 11 HEURES A. M.

Sur les lieux:

No 1600 rue Prytania, à l'encoignure de la rue Terpsichore, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite cour "Division D" daté et signé le 8 mars 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci dessous décrites à savoir:

Un lot de matériel de plombier, outils, meubles de bureau, tuyaux de gaz, aussi un cheval et wagon et divers autres articles. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions —Comptant.

5 mars—5 6 12 13 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage double productif dans le Quatrième District.**

Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, entre les rues Pleasant et St Thomas.—Succession de Mme Ilma Maria Zeller.—No 57 334 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 21 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté le 13 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Le productif Cottage Double Nos 3252 et 3254 rue St Thomas, contenant 3 chambres, cuisine, bâtisse dans le fond et citerne de chaque côté.

Le terrain est décrit comme suit;—1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton) Pleasant, Tolédano et Tchoupitoulas, désignée par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue St Thomas (autrefois Fulton) 84 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le divizant du lot No 3, et 85 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 7, et 25 pieds 2 pouces 3 lignes en largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

2° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet connu comme le lot de terre ci-dessus premièrement décrit, touchant au même et mesurant 7 pieds 9 pouces 8 lignes de face à la rue St Thomas, sur 84 pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne le divisant du lot No 6 et 9 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond. Les loyers sont aux taux de $18 par mois. Un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, les portions de crédit, s'il y en a, devant être démontrées par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1899 et faire un dépôt comptant au moment de l'adjudication de 10 pour cent du prix d'achat.

Acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 jusq date

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Mme Tillie Losb, épouse d'Abraham Yarutzky.**

No 58,398—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, daté et signé le 20 février 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

La jolie résidence simple en bois à deux étage No 1350 rue du Camp, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camps, Magasins, Melpomène et Térpsichore.

Le lot de terre est désigné par la lettre B sur un devis par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant H. P. Labatut, notaire, le 30 mai 1895, lequel dit lot d'après cela, mesurant, en mesure américaine, 29 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Camp sur 63 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Terpsichore et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 30 pieds 5 pouces 6 lignes, une deuxième profondeur sur une ligne courant obliquement vers la rue Melpomène de 9 pieds 10 pouces, et une troisième profondeur de 23 pieds 10 pouces 6 lignes et une largeur dans le fond de 31 pieds 4 pouces 3 lignes et ledit lot doit être pris à une distance de 34 pieds 10 pouces de l'encoignure des rues Melpomène et Camp sujet à bail là-dessus.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas Rosen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 fév—25 — mars 5 12 19 26 à date

## VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente en Partage.**

**No 901 HOPITAL,**

Coin Dauphine.

**No 1226 DAUPHINE.**

Entre Quartier et Hôpital.

**Nos 1012 et 1014 DAUPHINE**

Entre Ursulines et St-Philippe.

Succession de E. J. Soniat.

No 56,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en ne les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 février 1899 et signé le 20 février 1899, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La résidence à deux étages en briques avec mansardes, 901 rue Hôpital, encoignure Dauphine dans l'ilet borné par les rues Bourgogne et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville, contenant vestibule, 7 chambres, chambre à bain, vastes vérandas de face et sur le côté, galerie dans le fond et 3 chambres dans la mansarde, les chambres principales tapissées, gaz, hydrant, citerne, cour pavée. Les candélabres pour gaz non inclus dans la vente. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Dauphine et Hôpital est désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 21 mars 1857, et annexé à un acte passé pardevant A. Bondousquié, notaire en la Nouvelle-Orléans, le 2 avril 1857, et ledit lot mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 1 pouce de face à la rue Hôpital sur 87 pieds de profondeur et façade à la rue Dauphine.

2° Le joli cottage simple en bois (façade en briques) couvert en ardoises 1226 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Hôpital et Quartier contenant vestibule, 5 chambres, cuisine, cour de côté et allée, 2 citernes, gas, etc; le lot de terre commence à une distance de 91 pieds 8 pouces de l'encoignure de la rue Quartier et mesurant 36 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine sur 65 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles comme ledit lot paraît sur un devis de A. de Armas, daté le 14 mars 1883 annexé à un acte de E. Derry daté le 12 mai 1883, et sur un autre devis de J. A. d'Hémécourt, daté le 24 novembre 1871.

3° Le cottage double en briques à un étage et mansarde, Nos 1012 et 1014 rue Dauphine, entre les rues Uranines et St Philippe, et rue Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 77, contenant de chaque côté 3 chambres et vestibule pour escalier; sur le fond du lot est une cuisine en briques à deux étages avec 2 chambres de chaque côté; cour pavée, hydrant, etc. Le lot de terre mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles (faisant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes mesure américaine.)

Toutes ces propriétés sont bien situées et prouveront qu'elles sont d'un placement payant.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou à un et deux ans de crédit représenté par des billets des acquéreurs portant six pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec la clause de non aliénation et cinq pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs assumant le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication des taxes de 1899, d'accepter les polices d'assurance existantes et de rembourser la portion non expirée de la prime et de transférer la police aux porteurs des billets, et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers que du jour du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs imoluant les timbres de revenu intérieur des Etats Unis.

CHAS. F. CLAIBORNE, avocat.

25 fév—25 25 28—mars 7 14 25 28

# Wm. P. Curtis.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

**Propriétés de valeur dans le Quatrième District.**

**Succession de George D. Kimble.**

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 6 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 et 842 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frank A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 février 1899, dans l'affaire de la succession de George D. Kimble, No 58,190 de la dite